AR Prefecture
063-200070712-20220920-20220920_05_P-DE
Reçu le 11/10/2022
Publié le 11/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20220920-05-P

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :
58

Conseillers présents :
48

Suppléants ayant voix délibérative :
2

Conseillers représentés :
6

Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 13 septembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :
Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Éric BOUCOURT
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ.

Conseillers ayant voix délibérative : Guy PRADELLE, Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

RÉPARTITION DÉROGATOIRE DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES EN LIEN AVEC LE PACTE FISCAL ET FINANCIER 2022 – PRÉLEVEMENT

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu l'article 144 de la loi de finances 2012 initiale instaurant un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal (FPIC) ;
Vu la délibération n° 20180215-01 du 15 février 2018 portant adoption d'un pacte financier et fiscal entre les communes et la Communauté de communes ;
Vu la notification de la Préfecture en date du 1er août 2022, d'un montant net de FPIC pour l'ensemble Intercommunal de 598 850 euros.

AR Prefecture

063-200070712-20220920-20220920_05_P-DE
Reçu le 11/10/2022
Publié le 11/10/2022

Considérant que le pacte financier et fiscal adopté le 15 février 2018 instaure un indicateur local d'évaluation de la richesse et de la péréquation, ayant pour objectif de renforcer la solidarité au sein de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en vue de corriger les inégalités de richesse entre communes ;
Considérant que le pacte financier et fiscal adopté le 15 février 2018 prévoit la prise en charge par la Communauté de communes d'une partie du prélèvement FPIC communal, avec pour corollaire la minoration des attributions de compensation individuellement reversées par l'EPCI aux communes.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la répartition du FPIC 2022 de manière dérogatoire libre comme suit :

FPIC 2022	Prélèvement
Arconsat	932
Aubusson-d'Auvergne	409
Augerolles	1 643
Celles-sur-Durolle	3 543
Chabreloche	1 888
Charnat	277
Châteldon	1 716
Courpière	9 016
Dorat	1 171
Escoutoux	2 281
Lachaux	496
Monnerie-le-Montel	3 841
Néronde-sur-Dore	750
Noalhat	325
Olmet	424
Palladuc	1 534
Paslières	2 234
Puy-Guillaume	10 320
Renaudie	318
Ris	1 097
Saint-Agathe	350
Saint-Flour	534
Saint-Rémy sur Durolle	3 940
Saint-Victor Montvianeix	570
Sauviat	933
Sermentizon	947
Thiers	36 439
Viscomtat	917
Vollore-Montagne	666
Vollore-Ville	1 326
Total Communes	**90 837**
Total Communauté de Communes	**420 849**
Total Ensemble Intercommunal	**511 686**

AR Prefecture

063-200070712-20220920-20220920_05_P-DE
Reçu le 11/10/2022
Publié le 11/10/2022

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 50	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,

Hélène BOUDON

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

AR Prefecture

063-200070712-20220920-20220920_05_P-DE
Reçu le 11/10/2022
Publié le 11/10/2022